LES BIENHEUREUX MARTYRS De SEPTEMBRE 1792

Après la prise des Tuileries le 10 août 1792, la suspension du roi, l'internement de Louis XVI et de sa famille au Temple le 13 août, des milliers d'arrestations eurent lieu à Paris. Les prisons de la capitale étaient combles quand parvint la nouvelle de l'invasion de l'est de la France par les Prussiens. À partir du 2 septembre, alertés par le tocsin, poussés par la peur et la haine, des centaines d'égorgeurs envahirent les prisons et y massacrèrent les prisonniers. Beaucoup d'entre eux étaient des prêtres qui avaient refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé. 191 martyrs de la Révolution française mis à mort au couvent des Carmes et à l'Abbaye les 2 et 3 septembre 1792 ont été béatifiés par le pape le 17 octobre 1926, parmi lesquels quatre prêtres figurant au propre du diocèse d'Orléans¹.

Le plus connu est probablement Armand Anne Auguste Antonin Sicaire de Chapt de Rastignac, de 1727, abbé commendataire né au château Laxion, près de Sarlat, en Micy-Saint-Mesmin-lez-Orléans. L'abbé Jarossay, auteur d'une histoire de l'abbaye de Micy², le présente comme « un homme d'une vie pure et d'une conscience profondément honnête, qui ne lui permit jamais de transiger avec son devoir ». Si on en croit cet auteur, sa charité l'avait fait surnommer le « père des pauvres ». Il avait, lors de l'inondation de 1788, sauvé une famille de quatorze personnes au péril de sa vie. Élu député du clergé d'Orléans aux États généraux, en 1789, il combattit énergiquement les décrets de l'Assemblée constituante en matière ecclésiastique. Arrêté le 26 août 1792, il fut écroué à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Un compagnon de captivité heureusement rescapé, Jourgniac de Saint-Méard, relate un moment particulièrement émouvant qui, le 3 septembre à 10 heures, précède l'arrivée des égorgeurs³ : « L'abbé l'Enfant, confesseur du roi, et l'abbé de Chapt-Rastignac parurent dans la tribune de la chapelle qui nous servait de prison [...] Ils nous annoncèrent que notre dernière heure approchait, et nous invitèrent à nous recueillir pour recevoir leur bénédiction. Un mouvement électrique, qu'on ne peut définir, nous précipita tous à genoux ; et les mains jointes, nous la reçûmes [...] A la veille de paraître devant l'Etre-Suprême, agenouillés devant deux de ses ministres, nous présentions un spectacle indéfinissable [...] cette cérémonie [...] nous rendait le courage ; tout raisonnement était suspendu, et le plus froid et le plus incrédule en reçut autant d'impression que le plus ardent et le plus sensible. Une demi-heure après, ces deux prêtres furent massacré, et nous entendîmes leurs cris !... »

Autre député aux États généraux, **dom Ambroise Augustin Chevreux** avait été élu par le clergé de Paris. Né en 1728, baptisé en l'église Saint-Pierre-Ensentelée⁴, ce fils d'un « marchand bourgeois » d'Orléans fut le dernier supérieur général des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Arrêté le 10 août, il fut incarcéré au couvent des Carmes. Un autel, dans la chapelle Saint-Benoît de l'église de Saint-Germain-des-Prés garde son souvenir en ces termes : « PRO FIDE ET ECCLESIA / PAX / DOM CHEVREUX / ULTIMUS SUPERIOR GENERALIS / O. S. B. »

¹ Annales religieuses du diocèse d'Orléans, LXVI^e volume, n° 42, 16 octobre 1926.

² Jarossay (abbé Eugène), *Histoire de l'abbaye de Micy-Saint-Mesmin-les-Orléans*, Orléans, Marron, 1902, p. 425-446.

³ Jourgniac de Saint-Méard, « Mon agonie de trente-huit heures », *Mémoires sur les journées de septembre 1792*, 1823, p. 23-40.

⁴ Arch. dép. Loiret, 3 NUM 234/1617.

Thomas René Dubuisson, né à Laval en 1737, fut curé de Sainte-Croix de Sens de 1770 à 1781, époque à laquelle il devint curé de Barville-en-Gâtinais⁵. Selon Jean-Baptiste Rovolt⁶, il aurait déclaré en chaire, le dimanche 23 janvier 1791, « excepter formellement » de son serment de fidélité « les objets qui dépendent essentiellement de l'autorité spirituelle ». Il fut donc considéré comme réfractaire et remplacé par un prêtre jureur. Sa signature apparaît pour la dernière fois le 10 avril dans les registres paroissiaux de Barville⁷.

Deux églises du Gâtinais ont conservé le souvenir du quatrième de ces prêtres martyrs : **Jean Guillaume Mauduit**, parfois confondu avec son frère Louis⁸, né dix-sept ans après lui, en 1763⁹. Près des fonts baptismaux de Chevillon-sur-Huillard, un texte sous verre a été apposé à l'occasion du 200^e anniversaire des massacres de septembre pour rappeler son baptême, le 13 décembre 1746. À Noyers, dont il fut le curé de 1785 à 1791¹⁰, après avoir exercé pendant douze ans son ministère à Saint-Sauveur¹¹, une statue de plâtre le représente, porteur de la palme du martyr. Si l'on en croit Cochard, cité par l'abbé Guillaume¹², le matin de sa mort, alors qu'il venait de célébrer sa messe, il dit à ses compagnons : « Nous avons immolé la Sainte Victime ; c'est maintenant à notre tour d'être immolés. »

Hervé FINOUS

⁵ Arch. dép. Loiret, 607 O-SUPPL GG/6.

⁶ Rovolt (Jean-Baptiste), Les Martyrs Eudistes massacrés aux Carmes et à Saint-Firmin, Paris, J. de Gigord, 1926, p. 141.

⁷ Arch. dép. Loiret, 607 O-SUPPL GG/7.

⁸ On trouve cette confusion dans l'ouvrage de Jean-Baptiste Rovolt, p. 141.

⁹ Arch. dép. Loiret, 3 NUM 92/9.

¹⁰ Arch. dép. Loiret, 545 O-SUPPL GG/12.

¹¹ Arch. dép. Loiret, 629 O-SUPPL GG/1.

¹² Guillaume (abbé Paul), Essai sur la vie religieuse dans l'Orléanais de 1789 à 1801, p. 163.